

ASSEMBLÉE NATIONALE
6 novembre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° II-3415

présenté par
M. Saint-Martin

ARTICLE 32

À l'alinéa 25, substituer au mot :

« en »

les mots :

« au titre de l'année ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.